



N°2025-13

## DECISION DU MAIRE

**Objet : Contrat de travaux de désimperméabilisation du chemin piéton d'Aguerria**

Le Maire de la Commune de MOUGUERRE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2122-22,

**Vu** le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles R. 2122-8,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 21 septembre 2023 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de marchés publics,

**Considérant que** le Maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil fixé réglementairement pour les achats de fournitures de services, ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**Considérant que** le marché est passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence en raison de son montant.

**Considérant** le projet de désimperméabilisation du chemin piéton d'Aguerria.

### DECIDE

- **Article 1 :** De signer le devis de GUICHARD, domicilié à Biarritz (64200), pour un montant de 35 439.40 € HT (soit 42 527.28 € TTC) pour les travaux de revêtement perméable en terre pierre du chemin piéton d'Aguerria.
- **Article 2 :** Il sera rendu compte de la présente décision lors du prochain conseil municipal.
- **Article 3 :** La présente décision sera publiée, portée au registre des actes et une ampliation sera transmise au Sous-Préfet pour l'arrondissement de Bayonne au titre du contrôle de légalité.
- **Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité notamment sur [telerecours.fr](https://telerecours.fr) pour les particuliers justiciables.
- **Article 5 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

A Mouguerre, le 18 avril 2025

Le Maire de Mouguerre  
**Roland HIRIGOYEN**

